

73	13/07/2021	BE 0475.987.215	11	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21354.00263	M-app 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **ALLONS EN VENT SC**  
 Forme juridique: Société coopérative  
 Adresse: Route de Vencimont N°: 16 Boîte:  
 Code postal: 5570 Commune: Beauraing  
 Pays: Belgique  
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Dinant  
 Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0475.987.215

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 24-10-2001

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 27-06-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2020 au 31-12-2020

Exercice précédent du 01-01-2019 au 31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7.1, M-app 7.2, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**LAMBIN Jean**

Rue des Floralies 85  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
BELGIQUE

Début de mandat: 27-04-2019

Fin de mandat: 27-04-2025

Administrateur

**VAN RILLAER Lionel**

Rue Middelbourg 33  
1170 Watermael-Boitsfort  
BELGIQUE

Début de mandat: 23-04-2017

Fin de mandat: 23-04-2023

Président du Conseil d'Administration

**LAMBIN Guillaume**

Rue d'Ophem 18/8  
1000 Bruxelles  
BELGIQUE

Début de mandat: 23-04-2017

Fin de mandat: 23-04-2023

Administrateur

**LAMBIN Jérémie**

Rue des Floralies 85/5  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
BELGIQUE

Début de mandat: 23-04-2017

Fin de mandat: 23-04-2023

Administrateur

**HEVESI Kadosa**

Rue Dohet 6  
5000 Namur  
BELGIQUE

Début de mandat: 23-04-2017

Fin de mandat: 23-04-2022

Administrateur délégué

**DESHAYES Victoria**

Avenue Voltaire 161  
1030 Schaerbeek  
BELGIQUE

Début de mandat: 23-04-2017

Fin de mandat: 23-04-2022

Administrateur

N°	BE 0475.987.215		M-app 2.2
----	-----------------	--	-----------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

<b>COMPTES ANNUELS</b>
------------------------

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b>75.340</b>	<b>125.283</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27	<b>25.340</b>	<b>78.283</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	25.120	77.843
Mobilier et matériel roulant		24	220	440
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28	<b>50.000</b>	<b>47.000</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>538.534</b>	<b>456.370</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>89.605</b>	<b>69.194</b>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	89.605	69.194
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>58.891</b>	<b>73.331</b>
Créances commerciales		40	28.257	35.962
Autres créances		41	30.634	37.370
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53	<b>210.000</b>	<b>210.000</b>
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>179.328</b>	<b>103.021</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>711</b>	<b>824</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>613.874</b>	<b>581.653</b>

Ann.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Apport</b>	10/15	<b><u>463.284</u></b>	<b><u>435.492</u></b>
Disponible	10/11	<b>212.233</b>	<b>213.133</b>
Indisponible	110	193.433	194.333
	111	18.800	18.800
<b>Plus-values de réévaluation</b>	12		
<b>Réserves</b>	13	<b>22.790</b>	<b>22.790</b>
Réserves indisponibles	130/1	22.790	22.790
Réserves statutairement indisponibles	1311	22.790	22.790
Acquisition d'actions propres	1312		
Soutien financier	1313		
Autres	1319		
Réserves immunisées	132		
Réserves disponibles	133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	14	<b>224.371</b>	<b>187.535</b>
<b>Subsides en capital</b>	15	<b>3.891</b>	<b>12.035</b>
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>	19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	16	<b><u>95.049</u></b>	<b><u>92.603</u></b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	160/5	<b>95.049</b>	<b>92.603</b>
Pensions et obligations similaires	160		
Charges fiscales	161		
Grosses réparations et gros entretien	162	95.049	92.603
Obligations environnementales	163		
Autres risques et charges	164/5		
<b>Impôts différés</b>	168		
<b>DETTES</b>	17/49	<b><u>55.541</u></b>	<b><u>53.558</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	17		
Dettes financières	170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	172/3		
Autres emprunts	174/0		
Dettes commerciales	175		
Acomptes sur commandes	176		
Autres dettes	178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	42/48	<b>55.457</b>	<b>53.558</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
Dettes financières	43		
Etablissements de crédit	430/8		
Autres emprunts	439		
Dettes commerciales	44	4.490	3.844
Fournisseurs	440/4	4.490	3.844
Effets à payer	441		
Acomptes sur commandes	46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	3.694	3.710
Impôts	450/3	3.694	3.710
Rémunérations et charges sociales	454/9		
Autres dettes	47/48	47.273	46.004
<b>Comptes de régularisation</b>	492/3	<b>84</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	10/49	<b><u>613.874</u></b>	<b><u>581.653</u></b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute (+)/(-)		9900	100.899	145.033
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70	125.411	142.987
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	24.512	31.954
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	52.943	52.943
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8	2.446	2.430
Autres charges d'exploitation		640/8	892	885
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>44.618</b>	<b>88.775</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>14.475</b>	<b>11.517</b>
Produits financiers récurrents		75	14.475	11.517
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>17</b>	
Charges financières récurrentes		65	17	
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>59.076</b>	<b>100.291</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77	<b>9.928</b>	<b>10.840</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>49.148</b>	<b>89.451</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>49.148</b>	<b>89.451</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>236.683</b>	<b>199.901</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	49.148	89.451
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	187.535	110.450
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2	<b>900</b>	<b>100</b>
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>224.371</b>	<b>187.535</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>13.212</b>	<b>12.466</b>
Rémunération de l'apport		694	12.312	12.366
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696	0	0
Autres allocataires		697	900	100

**ANNEXE**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	
8029		
8039		
8049		
8059	0	
8129P	XXXXXXXXXX	
8079		
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	0	
21		



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	XXXXXXXXXXXX	<b>790.689</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	0	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	<b>790.689</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329P	XXXXXXXXXXXX	<b>712.405</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	52.943	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	<b>765.349</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22/27	<b>25.340</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXXXX	<b>47.000</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365	3.000	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	<b>50.000</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	28	<b>50.000</b>	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont préparés en conformité avec les normes comptables.

2. Les frais d'établissement (frais relatifs à la constitution de l'entreprise, frais relatifs aux différentes augmentations de capital, frais relatifs aux prêts obligataires convertibles) font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 20% l'an.

### 3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements. La société ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

Les immobilisations incorporelles sont relatives aux développements de nouveaux projets. Annuellement, si le projet n'a pas abouti, la société procède à une évaluation raisonnable des chances d'aboutissement de

ceux-ci et procède à une éventuelle perte de valeur sur les projets considérés comme ne devant pas aboutir.

La durée de vie des immobilisations incorporelles est limitée dans le temps compte tenu de la durée limitée de validité des permis uniques obtenus (20 ans).

D'une manière générale, les charges suivantes, relatives à la construction des parcs éoliens, font également l'objet d'une activation :

- Frais de notaires (droit de superficie, hypothèque etc.) ;
- Frais de coordination sécurité et santé ;
- Frais d'étude de raccordement au réseau (GRD) ;
- Frais de géomètres ;

Elles sont amorties au même rythme que le matériel et outillage (éoliennes).

La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien, une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place. Cette provision est capitalisée en tant qu'accessoires des machines et outillages.

L'amortissement est calculé de façon linéaire en fonction de la durée de vie estimée des actifs.

Ces durées de vie se résument comme suit :

Immobilisations incorporelles

dépenses de développement 5 ans

autres 5 ans

Immobilisations corporelles

terrains illimité

frais accessoires sur achats de terrains 1 an

matériel et outillage - éoliennes et accessoires: 15 ans

matériel de bureau de 5 à 10 ans

matériel informatique de 3 à 5 ans

meublier de bureau de 5 à 10 ans

autres max. 20 ans

### 4. Les immobilisations financières :

- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale

### 5. Les créances commerciales et autres créances :

Les créances commerciales sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.

### 6. Les valeurs disponibles :

La trésorerie active est comptabilisée à son montant nominal. Elle englobe à la fois la trésorerie disponible et les placements courants de trésorerie.

### 7. Les dettes :

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières sont prises en charges sur la durée de mise à disposition des crédits.

### 8. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- il est probable qu'elle engendrera de charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

A défaut de données plus précises, la société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien,

- une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place à concurrence de 5% du montant global de l'investissement éolien (Machines et frais accessoires) ; l'amortissement de ces provisions s'étale sur 15 années, comme celui du parc éolien lui-même.

- une provision pour couvrir le remplacement du générateur 10 ans après la mise en service des éoliennes à concurrence de 5% du prix d'acquisition de l'éolienne (Machine) ; l'amortissement de ces provisions s'étale sur 10 années.

Dans le cas particulier de l'éolienne Enercon E-48 au Tienne du Grand Sart ("l'éolienne des enfants"), le calcul des provisions est basé sur les informations transmises par la société Enercon à Allons en Vent le 22/12/2011:

-provision pour démantèlement : 31,671.15EUR à constituer les 15 premières années, soit un montant annuel de 2,165.86EUR à partir du 01/01/2011 et jusqu'au 31/12/2020

-provision pour grosses réparations : 60,000.00EUR à constituer les 12 premières années, soit un montant annuel de 6,570.02EUR à partir du 01/01/2011 et jusqu'au 31/12/2017

Les montants à provisionner annuellement seront indexés avec la formule suivante:

Nouveau montant = montant calculé en décembre 2011 x (indice santé décembre / indice santé décembre 2011) , avec indice santé décembre 2011 = 117,52 (base 2004).

### 9. Les comptes de régularisation :

Les comptes de régularisation ont été évalués sur base des deux règles suivantes :

Charges à reporter : les charges ou fraction de charge afférentes à l'exercice suivant mais dont la comptabilisation est déjà intervenue ont été évaluées compte tenu du montant imputable à l'exercice suivant ;

Charges à imputer : les charges ou fraction de charges afférentes à l'exercice mais qui ne sont payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice ;

Produits acquis : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice mais dont la comptabilisation n'interviendra qu'au cours de l'exercice suivant ont été évalués compte tenu du montant imputable à l'exercice ;

Produits à reporter : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice suivant et qui ont été encaissés au cours de l'exercice sont évalués au montant afférent à l'exercice suivant.